

Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2018 20H

Présents : P. AUJARD, M. BADOIL, S. BASSON, C. BRUEL, J. CREPET, C. DELOBEL, L. DELOUVE, F. DESTABLE, N. DUPEYRON, C. DUPRE, V. DUPUY, C. FULCHERON, F. GIROUD, N. GOURGEON, M.J. PERRET, S. ORIOL, M. TARIE

Excusés : F. POULON, B. PRANGE

Election du bureau :

Frédéric Destable : Président  
Johann Crépet : Vice-président  
Sylviane Oriol : Trésorière  
Maryline Badoil : Vice-trésorière  
Fabienne Poulon : Secrétaire  
Laurie Delouvé : Vice-secrétaire

Commissions :

Cantine : Céline Delobel et Nelly Gourgeon  
Ménage : Marlène Tarie et Frédéric Destable  
Aide-cantine : Laurie Delouvé et Christophe Dupré  
Bâtiment : Sébastien Basson et Philippe Aujard  
Facturation : Céline Delobel et Nelly Gourgeon  
Employés : Marlène Tarie, Christophe Dupré, Laurie Delouvé  
Chauffage, contrôle règlementaire : Christophe Bruel  
Marche : Sébastien Basson et Maryline Badoil  
Téléthon : Frédéric Destable et Sylviane Oriol

Approbation du dernier Compte rendu.

Employés :

L'incertitude du renouvellement des contrats aidés, années après années, nous ont conduit à réfléchir à une solution pour pérenniser le poste d'agent polyvalent. Après budgétisation, nous aurons la possibilité de créer un poste à mi-temps (au lieu d'un 28h hebdomadaire actuellement). Quelles tâches conservées ? Lesquelles devons-nous repenser ?

L'aide sur les temps de classe est primordiale, le matin notamment, ainsi que la surveillance et le nettoyage de la cantine. Le ménage des classes de maternelles doit être fait tous les jours, les classes élémentaires uniquement les mercredis. Nous devons supprimer le ménage de l'école qui était fait pendant les vacances scolaires. Pour cela, nous allons demander aux parents d'élèves de contribuer, à tour de rôle, bénévolement, à l'entretien de l'école. Nous allons commencer dès le mois de juillet. Les membres de l'OGEC interviendront aux réunions de rentrée dans chaque classe pour expliquer et demander aux parents de s'inscrire.

Frais de dossier : 18 euros

Garderie du matin : 1 euro

Mensualités : 23.50€ ou 25€ pour les volontaires (pour le 3<sup>e</sup> enfant, 20.50€)

Cantine : 4.30€

Vie de l'école :

L'équipe enseignante reste la même, il y aura 123 élèves la rentrée prochaine.

Le 22 juin participation des enfants à la Fête de la Musique.

Facturation : RAS.

Bâtiment : Les parents se garent devant le portail pour déposer leurs enfants. Nous envisageons de mettre un plot pour plus de sécurité.

Marche des Prés Fleuris : Bilan positif avec 1380 marcheurs, 3800 euros de bénéfice à partager avec le Comité des Fêtes.

Photos de classe : 500 euros de bénéfice.

Téléthon 2018 : Les enfants feront des luminions.

Vide Grenier 2019 : Il ne sera pas reconduit. Proposition de faire une matinée Tripes ou Moules/frites. A revoir en septembre.

Visite de la tutelle : Bon retour, le Directeur Diocésain a été encourageant.

Retour du Conseil d'établissement qui a eu lieu fin avril : Bon retour des questionnaires qui ont été traités pendant le conseil d'établissement. Récurrence des repas de la cantine pas toujours appréciés, du manque de voyage scolaire, manque de places de parking.